

Discours de SM le Roi à l'occasion de la Fête du Trône en 2022

31 juillet 2022

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

La Glorieuse Fête du Trône est toujours célébrée dans un esprit de renouvellement du Pacte d'allégeance mutuel qui unit le Trône et le peuple.

En cette année particulière, elle coïncide avec l'avènement du nouvel an de l'Hégire. Nous rendons grâce à Dieu de nous avoir gratifiés d'une si forte symbiose qui transcende les vicissitudes de l'Histoire et nous maintient indéfectiblement soudés, dans les heurs comme dans les malheurs.

Les Marocains fêtent cet anniversaire si cher à leurs cœurs dans un contexte agité où la crise due à la pandémie Covid 19 et les transformations de l'environnement international continuent à se répercuter sur l'économie nationale et mondiale.

A l'évidence, nous ne pourrions relever les défis internes et externes que si nous allions esprit d'initiative et résilience. Il nous sera ainsi possible de consolider la stabilité sociale, d'améliorer la condition de la femme et de la famille, de renforcer les capacités de l'économie nationale.

Cher peuple,

Notre ambition est de poursuivre l'édification d'un Maroc avancé et fort de sa dignité. Aussi est-il indispensable que tous les Marocains, hommes et femmes, prennent une part active à la dynamique de développement.

C'est pourquoi Nous insistons une fois encore sur la nécessité que la femme marocaine apporte son plein concours dans tous les domaines.

De fait, depuis Notre Accession au Trône, Nous avons veillé à la promotion de la condition de la femme, en lui offrant toutes les possibilités d'épanouissement et en lui accordant la place qui lui revient de droit.

Ainsi, parmi les réformes majeures engagées sous Notre impulsion, figurent la promulgation du Code de la Famille et l'adoption de la Constitution de 2011 qui consacre l'égalité homme-femme en droits et en obligations et, par conséquent, érige le principe de parité en objectif que l'Etat doit chercher à atteindre.

L'esprit de la réforme ne consiste pas à octroyer à la femme des privilèges gracieux, mais, bien plus précisément à lui assurer la pleine jouissance des droits légitimes que lui confère la Loi. Dans le Maroc d'aujourd'hui, il n'est en effet plus possible qu'elle en soit privée.

A cet égard, Nous appelons à l'opérationnalisation des institutions constitutionnelles concernées par les droits de la famille et de la femme et Nous demandons que soient mis à jour les dispositifs et les législations nationales dédiés à la promotion de ces droits.

Dans un premier temps, le Code de la Famille a représenté un véritable bond en avant ; désormais il ne suffit plus en tant que tel. L'expérience a en effet mis en évidence certains obstacles qui empêchent de parfaire la réforme initiée et d'atteindre les objectifs escomptés.

Au nombre de ces écueils figure l'application incorrecte du Code en raison de divers facteurs sociologiques. L'un d'eux tient notamment à la propension tenace d'une catégorie de fonctionnaires et d'hommes de justice à considérer que le Code est réservé aux femmes.

La réalité est autre : le Code n'est spécifique ni aux hommes, ni aux femmes : il est dédié à la famille entière. Fondé sur la notion d'équilibre, il donne aux hommes et aux femmes les droits qui leur échoient respectivement et il tient compte de l'intérêt des enfants.

Aussi, Nous soulignons la nécessité que tous, unanimement, s'attachent à l'application pleine et judicieuse des dispositions légales du Code.

Il convient aussi de dépasser les défaillances et les aspects négatifs révélés par l'expérience menée sur le terrain et, le cas échéant, de refondre certaines dispositions qui ont été détournées de leur destination première.

En qualité d'Amir Al-Mouminine, et comme Je l'ai affirmé en 2003 dans le Discours de présentation du Code devant le parlement, Je ne peux autoriser ce que Dieu a prohibé, ni interdire ce que le Très-Haut a autorisé, en particulier sur les points encadrés par des textes coraniques formels.

A cet égard, Nous nous attachons à ce que cet élan réformateur soit mené en parfaite concordance avec les desseins ultimes de la Loi islamique (Charia) et les spécificités de la société marocaine. Nous veillons aussi à ce qu'il soit empreint de modération, d'ouverture d'esprit dans l'interprétation des textes, de volonté de concertation et de dialogue, et qu'il puisse compter sur le concours de l'ensemble des institutions et des acteurs concernés.

Dans le même cadre, Nous appelons à ce que les tribunaux de la famille soient généralisés à l'échelle des régions du pays, qu'ils soient dotés de ressources humaines qualifiées et que leur soient affectés les moyens matériels nécessaires à l'accomplissement efficace de leur mission.

Par ailleurs, rappelons une vérité essentielle : quand les femmes accèdent pleinement à leurs droits, elles ne portent aucun préjudice aux hommes, pas plus qu'elles ne se font tort. De fait, la condition sine qua non pour que le Maroc continue de progresser est qu'elles occupent la place qui leur échoit et qu'elles apportent leur concours efficient à toutes les filières de développement.

Cher peuple,

Ainsi que tu le sais, le contexte général de ces dernières années a été marqué par les effets de la crise de la Covid qui se sont fait sentir dans tous les secteurs économiques et sociaux.

Par ailleurs, de larges franges de la population, notamment pauvres ou en situation de précarité ont été fortement touchées socialement et économiquement.

Mais par la grâce de Dieu, et à la faveur d'efforts conjoints des citoyens et des autorités, nous avons surmonté cette conjoncture difficile par une gestion singulière.

En effet, au prix d'un effort considérable, l'Etat a supporté le coût exorbitant de la lutte contre la pandémie en accordant des aides matérielles directes aux familles nécessiteuses et en apportant du soutien aux secteurs touchés.

Il a également assuré un approvisionnement régulier et suffisant en denrées de première nécessité dans toutes les régions du pays.

Nonobstant le coût onéreux du vaccin, le Maroc a été, de l'avis de tous, l'un des premiers pays à prendre la judicieuse initiative de se le procurer et de le mettre gratuitement à la disposition des citoyens et des étrangers résidant au Maroc.

Dans le même contexte, Nous avons entrepris la mise en œuvre du grand projet de généralisation de la protection sociale et de mise à niveau du système de santé.

Nous avons également lancé plusieurs projets qui visent à atteindre la souveraineté sanitaire et à assurer la sécurité et la sûreté des citoyens.

Ainsi, en moins d'une année, le nombre des travailleurs non-salariés et l'effectif de leurs familles bénéficiant de l'AMO ont franchi la barre des six millions d'adhérents.

De plus, à la fin de l'année en cours, le chantier de la couverture sanitaire obligatoire sera parachevé, s'élargissant aux bénéficiaires du RAMED.

Par ailleurs, à la fin de 2023, et avec l'aide de Dieu, Nous sommes résolu à mettre en œuvre le projet de généralisation graduelle des allocations familiales, conformément au planning arrêté.

Ce projet solidaire d'intérêt national bénéficiera à environ sept millions d'enfants, en particulier à ceux qui appartiennent à des familles pauvres ou en situation de précarité et à trois millions de ménages n'ayant pas d'enfants en âge de scolarité.

A cette fin, Nous appelons à l'opérationnalisation diligente du Registre Social Unifié, considéré comme le principal mécanisme pour l'octroi d'un soutien efficace.

Cher peuple,

Les efforts concertés de l'Etat et des secteurs public et privé ont permis à l'économie nationale de résister aux crises et aux soubresauts et de réaliser ainsi des résultats concluants dans les différentes filières de production.

Mais, cette embellie a été éphémère en raison de la conjoncture internationale.

Outre une modeste campagne agricole, des facteurs exogènes ont entraîné une envolée des prix de certains produits de première nécessité. C'est, d'ailleurs, un problème auquel aucun pays n'a échappé.

Conscient des retombées de cette situation sur les conditions de vie de nombreux groupes de citoyens, Nous avons lancé un programme national pour atténuer l'impact de la sécheresse sur les agriculteurs et sur la population rurale.

Nous avons également orienté le gouvernement pour qu'il alloue des crédits importants à la subvention de certains produits de base et pour qu'il assure l'approvisionnement des marchés en ces produits.

C'est bien peu au regard de ce que méritent vraiment les Marocains.

Dans ce cadre, le budget alloué en 2022 à la Caisse de compensation a été doublé, excédant ainsi les 32 milliards de dirhams.

Parallèlement, Nous appelons à la consolidation des mécanismes de solidarité nationale, à la lutte déterminée et responsable contre les spéculations et la manipulation des prix.

En dépit d'une conjoncture internationale fluctuante, nous devons néanmoins rester optimistes et nous focaliser sur nos atouts.

Nous devons aussi tirer le meilleur parti des opportunités et des perspectives ouvertes par ces mutations pour drainer plus d'investissements, stimuler les exportations, promouvoir le produit national.

A cet égard, Nous engageons le gouvernement ainsi que les sphères politique et économique à offrir plus de facilités aux investissements étrangers qui, en cette conjoncture internationale, choisissent notre pays, en éliminant tout obstacle qu'ils peuvent rencontrer.

De fait, le plus grand péril pour le développement du pays et pour la promotion des investissements réside dans les entraves dressées à dessein par certains pour préserver leurs propres intérêts et réaliser des profits personnels. Ces agissements doivent être combattus.

Cher peuple,

Notre ferme engagement à améliorer la situation socio-économique de notre pays n'a d'égal que Notre souci constant de gérer les priorités qui sont les siennes aux niveaux régional et international.

A ce propos, Je souligne une fois de plus que les frontières qui séparent le peuple marocain et le peuple algérien frères ne seront jamais des barrières empêchant leur interaction et leur entente.

Notre souhait est que ces frontières se muent en passerelles permettant au Maroc et à l'Algérie d'accéder à un avenir meilleur et d'offrir un bel exemple de concorde aux autres peuples maghrébins.

A cette occasion, J'exhorte les Marocains à préserver l'esprit de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui les anime à l'égard de nos frères algériens. D'ailleurs, Nous assurons ces derniers qu'en toute circonstance, le Maroc et les Marocains se tiendront toujours à leurs côtés.

Les allégations selon lesquelles les Marocains insulteraient l'Algérie et les Algériens sont le fait d'individus irresponsables qui s'évertuent à semer la zizanie entre les deux peuples frères.

Ces médisances sur les relations maroco-algériennes sont totalement insensées et sincèrement consternantes. En ce qui Nous concerne, jamais Nous n'avons permis ni ne permettrons à quiconque de porter atteinte à nos frères et voisins.

Par ailleurs, Nous assurons le peuple marocain de Notre ferme volonté de trouver une issue à la situation actuelle et de favoriser le rapprochement, la communication et la compréhension entre les deux peuples.

Nous aspirons à œuvrer avec la présidence algérienne pour que le Maroc et l'Algérie puissent travailler, main dans la main, à l'établissement de relations normales entre deux peuples frères, unis par l'Histoire, les attaches humaines et la communauté de destin.

Cher peuple,

L'Histoire du Maroc abonde en leçons et en réalisations confirmant que Nous avons toujours surmonté les épreuves, à la faveur de l'indéfectible symbiose qui unit le Trône et le peuple et des efforts consentis par les Marocains épris de liberté.

Aujourd'hui, Je tiens, cher peuple, à t'adresser Mes remerciements et l'expression de Ma considération pour ton patriotisme immuable, ton souci constant de préserver la sécurité nationale et l'intégrité territoriale de ton pays et ton engagement à défendre ses valeurs et ses symboles sacrés.

Cette glorieuse célébration est l'occasion pour Moi de rendre un vibrant hommage aux Forces Armées Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection civile, toutes composantes confondues, pour leur mobilisation constante, sous Notre commandement, à défendre l'unité nationale et préserver la sécurité et la stabilité du pays.

A cet égard, Nous saluons avec déférence la mémoire immaculée des valeureux martyrs de la Nation, au premier rang desquels Notre Auguste Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et Notre Illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde.

Pour conclure, il n'y a rien de mieux que des versets du Saint-Coran où Dieu décrète : « Certes, avec la peine vient le soulagement. Oui, avec la peine vient le soulagement. Quand tu auras accompli tes devoirs terrestres, lève-toi pour la prière et recherche ton Seigneur avec empressement ». Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaikoum wa rahmatoullah wa barakatouh".